

LE BREVET PROFESSIONNEL COUVREUR LE CERTIFICAT DE L'ECOLE

Salarié ou demandeur d'emploi satisfaisant à l'une des conditions ci-dessous :

- Pour les **Couvreurs**, être titulaire d'un CAP Couverture ou d'un BEP Techniques du Toit ou d'une Mention Complémentaire Zinguerie et justifier de deux années d'expérience professionnelle dans la couverture.
- Pour les **Charpentiers**, être titulaire d'un CAP ou d'un BP Charpente et justifier de deux années d'expérience professionnelle dans la charpente.
- Pour les **non titulaires d'un de ces diplômes**, justifier de cinq années d'expérience professionnelle dans la couverture.

Un positionnement (tests, entretien) et une évaluation des compétences sont organisés avant la constitution du dossier de financement.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Permettre d'accéder immédiatement à des emplois de haute qualification qui exigent une connaissance approfondie des techniques, des matériaux et une parfaite maîtrise dans l'exécution des travaux les plus divers.
- Préparer les stagiaires pour le court terme et le moyen terme, à exercer des fonctions d'encadrement de chantier, soit à faciliter et pour ceux qui le désirent, l'accès aux responsabilités d'entrepreneur ou d'artisan.

CONTENU

Enseignement professionnel (75 %)

- Pratique professionnelle en atelier : ardoise (arêtiers, noues, renvers, dômes) et zinc (évacuation des eaux pluviales, joint debout, tasseau)
- Technologie de la couverture, dessin, lecture de plans
- Prévention - Sécurité

Enseignement général (25 %)

- Mathématiques - Sciences
- Expression française, ouverture sur le monde

SANCTION

Les épreuves du Brevet Professionnel (diplôme délivré par l'Education Nationale) sont incluses dans la durée de la formation et sont organisées dans les locaux de l'Ecole.

Le Certificat de l'Ecole est quant à lui délivré par contrôle continu dans les domaines généraux et professionnels. Les stagiaires réalisent également deux ouvrages en ardoise et en zinc qui sont évalués par un jury de professionnels.

ORGANISATION

Durée :	945 heures
Dates du stage :	janvier - avril et septembre - novembre
Rythme du stage :	temps plein